

Pour que cette 51^{ème} matinale du 140 soit Estivale!

Quand : Le mercredi 4 juillet 2012 de 9h30 à 13h

Où : Institut de Schaltin

Rue Cardjin n°6 - 5364 SCHALTIN

Tel. : 083/61.11.88

Au programme :

La tolérance de l'école

Milieus de vie, de soins

Financement, pédagogie et créativité

Fil rouge, tiers, pilote

Cette matinée réflexive sera suivie d'un repas convivial
sous le soleil Condruzien.

La participation financière de cette journée sera prise en charge par le groupement !

Talon de participation à renvoyer pour le 29 juin 2012, merci !

Au plaisir de vous y rencontrer !

Programme détaillé

- La tolérance de l'école

Ecole et apprentissage, quel avenir pour la population 140 ?

Quelques axes de réflexions autour de cette question :

- Quelles sont les difficultés rencontrées – quelles sont nos expériences positives
- Qu'en est-il de la collaboration avec les écoles ?
- Quelle est la place des parents dans la question scolaire ?
- La question de l'évaluation (objectivation) du niveau des apprentissages
- Quelle place donne-t-on aux apprentissages dans nos IMP ?
- Quid des exclusions entraînant la déscolarisation, quelle place pour les 140 dans le spécial, les 140 en mal d'apprendre ?
- Quel soutien apporter à l'école ?
- Quid de l'installation d'école de type 5 au sein de nos institutions ? (Ecole à l'hôpital)

- Milieus de vie, de soins

Alors que pour un jeune en situation de souffrance psychologique ou en situation de carences diverses, le lieu de vie qui l'accueille opportunément sera aussi lieu de soins, alors que pour un jeune déjà marqué et présentant une symptomatologie de type psychiatrique le lieu de soins qui l'accueille sera également le lieu de vie, l'on tend à spécialiser des secteurs d'accueil de l'enfance soit en lieu de soins, soit en lieu de vie, avec une particularité de durée de séjour concomitante.

Nos missions de base comme lieu d'accueil pour des jeunes peuvent-elles se spécifier ainsi ?
Nos missions spécifier ne se réduisent-elles pas à être lues ainsi ?
Comment percevoir la transversalité entre les Services AWIPH, INAMI et AAJ ?

- Financement, pédagogie et créativité

A « Faire davantage avec les mêmes moyens », nous proposons "Faire mieux avec les mêmes moyens" !

Nous voulons apporter des réponses adéquates aux personnes qui nous sont confiées en réduisant la lourdeur administrative, en révisant certaines règles obsolètes et en développant d'un nouveau mode de subventionnement plus responsabilisant.

Cet enjeu, nous voulons en débattre avec vous.

Les axes de réflexions autour du « subventionnement et de la créativité » se déclineront de la façon suivante :

- Quelles sont les difficultés rencontrées ?
- Comment se sentir davantage responsabilisé ?
- Quelles sont les lourdeurs administratives et comment y remédier ?
- Quelles sont les freins ou les forces du système actuel ?
- Sur quelles bases concevoir un nouveau mode de subventionnement ?
- Que font les autres secteurs ?
- Quelles sont les expérimentations en cours ?
- Comment être encore plus créatif ?

- Fil rouge, tiers, pilote

Les tendances nous poussent vers les thématiques telles que transversalités, trans et inter disciplinarités, inter institutionnels, réseaux, co-constructions et autres « travaux à plusieurs » ...

Après les circuits de soins et le « 107 » au Fédéral, les accords AAJ/AWIPH que complète « Jardin pour Tous », les Place Formes de Concertation en psychiatrie, et les multiples commissions... nous sommes invités à « faire avec ».

L'IMP autarcique est lapidé. Nous avons échappé à l' « SRTisation » (pour les anciens : « essertisation ») forcée de justesse on nous pousse dans les voies de la désinstitutionnalisation pour travailler à plusieurs dans les familles... Ose-t-on encore dire que le collectif peut être une ressource dans l'approche soignante ?

Cet atelier revisitera les concepts de

- **Fil rouge**... qui s'annonce comme point de repère durant le parcours du jeune et de sa famille : agent de liaison, SAJ et autres délégués mandatés par les autorités administratives et judiciaires.
- **Pilote**... qui invite, convoque, anime, rappelle à l'ordre, fait lien
- **Tiers**... qui est sollicité pour porter un regard sur notre ouvrage, qui demande à être regardé, quelles réciprocités, dans quelles conditions ces rencontres sont-elles utiles, efficaces, supportables

Comment se gèrent les questions d'appartenance à des niveaux de pouvoirs différents, des administrations différentes, des objets et des cultures différentes... ?

Comment se vivent les questions de pouvoir, de fuites, d'évitements, d'évanouissements des acteurs ?

Qui est responsable ? Sur qui la famille peut-elle compter ? La responsabilité est-elle partageable ?

Ces nouvelles tendances seraient nées avec les compressions budgétaires, les moratoires et l'obligation de faire plus et mieux avec des enveloppes qui n'évoluent pas ?